

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

Participation au Salon VIVA TECHNOLOGY

A Paris du 15 au 18 juin 2022

#andemuinVIVATECH

L'Agence de Développement Economique de la Corse (ADEC) assistée par l'Incubateur Territorial de Corse INIZIÀ, organise une représentation régionale au Salon VIVA TECHNOLOGY à Paris, Porte de Versailles, du 15 au 18 juin 2022. L'ADEC, avec le concours d'INIZIÀ, est chargé d'organiser et conduire la première délégation Corse à ce salon international majeur, avec une étape clé de sélection des entreprises qui exposeront leurs innovations au sein du pavillon Corse.

Viva Technology

Plus grand salon dédié à l'innovation et à la technologie en Europe, VIVA TECHNOLOGY réunit tous les acteurs de cet écosystème pour en dévoiler les dernières innovations. Plusieurs grandes thématiques seront mises en avant lors de cette édition 2022 : l'environnement, la place des femmes dans la tech et le Web 3.0, qui est un ensemble d'innovations portées sur l'utilisation des blockchains, cryptomonnaies et NFT. Une place centrale sera donnée aux innovations liées à la lutte contre le réchauffement climatique. Cette année, chaque pavillon « physique » aura un double digital ;

VivaTech 2022 se tiendra du 15 au 18 juin 2022 dans le hall 1 à Paris Expo porte de Versailles et en diffusion numérique sur le site du salon, vivatechnology.com.

Pourquoi y aller ?

L'objectif de la mission est double :

- dimension collective : illustrer la capacité de notre territoire à soutenir et faire émerger des entreprises à fort potentiel innovant, pour renforcer l'attractivité économique de notre île
- dimension individuelle : permettre aux entreprises corses sélectionnées d'une vitrine internationale, créer de nouvelles rencontres et pouvoir accueillir ses partenaires et investisseurs potentiels sur site.

L'ADEC lance cet Appel à Manifestation d'intérêt qui court jusqu'au 13/05/2022 à 16 heures, en vue de sélectionner 6 à 12 startups qui pourront être accueillies, avec une rotation éventuelle (2 jours / 4), sur le stand de la Collectivité de Corse, afin de permettre au plus grand nombre possible d'entreprises du territoire d'y être valorisé.

Poursuivant son soutien aux entreprises corses, l'ADEC, assistée par INIZIÀ, offre l'opportunité aux pépites régionales de se valoriser auprès de l'écosystème d'innovation international, à travers la présentation de leurs innovations sur son stand et sur la plateforme digitale.

Le salon en version physique

- 4 jours de salon
- 3 jours exclusivement BtoB et le samedi ouvert au grand public (le salon restant essentiellement un salon business, même durant la journée du samedi)
- Un stand Région accueillant les entreprises du territoire

Le salon en version digitale

- Diverses chaînes diffusant du contenu inédit (conférences, pitch, live depuis l'étranger)
- Une page e-exposant par startup et un référencement dans l'annuaire des participants au salon
- Un contenu allégé

L'offre de ADEC :

- La mise à disposition d'un desk exposant aménagé, sur le stand de la Collectivité de Corse
- 4 pass exposants par entreprise
- Une page e-exposant sur la plateforme du salon
- Un accès au module de networking digital du salon
- Deux forfaits transport/ hébergement maximum, d'un montant unitaire de 400 euros, pour chaque entreprise sélectionnée (Pattu Impresamundu)

Élément rajouté :

Les entreprises sélectionnées qui le souhaitent pourront bénéficier à leur demande d'un accompagnement de la part de l'incubateur INIZIÀ via des sessions collectives et individuelles :

- définition des besoins, ciblage des contacts à prendre, mises en relation
- revue des éléments du stand, pitch et pitchdeck, postures, équipes, prototypes
- soutien à l'organisation des RDV et rencontres BtoB internationales avec EEN
- stratégie de communication amont / aval
- La mise à disposition d'un desk exposant aménagé, sur le stand de la Collectivité de Corse, ainsi que d'un espace de réception au sein du stand Corse pendant toute la durée du salon

Aucune contribution financière ne sera demandée aux startups sélectionnées pour bénéficier de l'ensemble de l'offre pré-citée.

Au-delà du forfait indiqué dans l'offre, tous les autres frais (transport, hébergement et autres frais divers) sont entièrement à la charge de l'entreprise participante.

Comment candidater ?

La délégation sera composée de 12 entreprises maximum. Le nombre de place est donc limité. Un comité de sélection composé de l'ADEC et d'INIZIÀ sera mis en place. Le jury pourra demander des précisions aux candidats avant et après la clôture de l'appel. La liste des candidatures retenues par le comité sera officialisée mi-mai 2022.

Les critères de sélection sont :

- la thématique de la solution en phase avec les sujets visés,
- le caractère innovant de la solution proposée,
- La maturité de l'entreprise
- le caractère attractif du produit / service sur le salon,
- Le potentiel de développement de l'entreprise

Seront également considérés :

- le nombre de participations au salon,
- la capacité à communiquer.

A noter, le présent AMI est ouvert exclusivement aux entreprises dont le siège social se situe en Corse.

Le dépôt de candidature peut se faire **jusqu'au 13/05/2022– 16h00 (Délai de rigueur).**

La modalité de dépôt :

- Par e-mail auprès de Michèle Cristol : michele.cristol@adec.corsica

L'objet doit reporter la mention « candidature VIVATECH 2022 ».

Toute demande de renseignement peut être adressée à michele.cristol@adec.corsica et à stephanie.vanhove@inizia.corsica.

Votre dossier de candidature devra comprendre :

- Le formulaire annexé à l'AMI daté, signé et accompagné des documents cités ci-après
- Un extrait scanné de l'inscription de votre entreprise au registre du commerce et des sociétés (KBIS)
- Deux ou trois slides de présentation de l'activité de l'entreprise
 - motivations à un développement international
 - attentes en termes de prospect pour ce Salon
 - contact référent pour le Salon, fonction, coordonnées,
 - parcours du fondateur et expérience à l'international,
 - motivations pour participation à Vivatech,

- nom de la solution ou du produit présenté,
- niveau de maturité de votre produit/service,
- présentation de la solution/produit présenté lors du salon (1500 caractères maximum, espaces compris),
- indiquez tous liens vers les supports web de présentation de votre produit (photos, vidéos, articles ...),
- en quoi votre offre est-elle innovante et différenciante, entraînant un impact sur le marché actuel,
- votre solution est-elle commercialisée ?
- quels sont vos clients, vos prospects, vos concurrents ?
- quels marchés ciblez-vous à l'export ?

Important : les dossiers ne respectant pas le format demandé ne pourront pas être retenus

L'ADEC se réserve le droit d'annuler cette offre d'accompagnement sans une quelconque indemnisation des entreprises lauréates avant le 31/05/2022.

MANIFESTATION D'INTERET
Participation au Salon VIVA TECHNOLOGY
A Paris du 15 au 18 juin 2022
#andemuinVIVATECH

Formulaire à imprimer, dater, signer et joindre au dossier de candidature

Je, soussigné, représentant légal de, manifeste mon intérêt à participer à la présente mission.

L'envoi de ma candidature implique les conditions suivantes :

- Je certifie sur l'honneur que les informations communiquées dans mon dossier d'inscription sont sincères et véritables.
- Je m'engage à prévenir les organisateurs de tout changement pouvant intervenir **avant** la manifestation.
- En tout état de cause si je suis retenu au terme du présent AMI, je m'engage à faire mention du soutien de la Collectivité de Corse et de l'ADEC dans toute forme de communication que j'initierai en amont ou en aval de ma participation à VIVA TECHNOLOGY 2022.

Par ailleurs, j'indique ci-dessous si je souhaite bénéficier de l'accompagnement d'INIZIÀ :

- OUI
- NON

Nom Prénom
Statut
Entreprise
à....., le.....2022

Le Candidat
Signature